



BAREME DES HONORAIRES IMMOBILIER RESIDENTIEL ALPHORE

Date d'édition du Barème 07/10/2025

HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires Maximum TTC Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire. En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicable reste celui du mandat principal.

Prix Net Vendeur	Forfait ou % du prix TTC
De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 990 €
De 60 001 à 100 000 €	Forfait de 8 990 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5%
De 500 001 € à 800 000 €	4,5%
À partir de 800 001 €	4,25 %

HONORAIRES TERRAIN A BATIR

Terrain non constructible net vendeur	Forfait de 4 990 € TTC
Terrain constructible net vendeur	10 % TTC (forfait minimum de 5 990€)

HONORAIRES DE LOCATION

HABITATION – PART LOCATAIRE		HABITATION – PART PROPRIÉTAIRE : 9% TTC	
Visite, dossier et rédaction du bail	- Zone non tendue : 8€ /m2 - Zone tendue : 10€ /m2 - Zone très tendue : 12€ /m2	Visite, dossier et rédaction du bail	6% du loyer annuel hors charges
État des lieux	3€ /m2	Entremise	1% du loyer annuel hors charges
		État des lieux	2% du loyer annuel hors charges

PARKING ET GARAGE 20% TTC du loyer annuel

Honoraires partagés par moitié entre le bailleur et le locataire



BAREME DES HONORAIRES IMMOBILIER PROFESSIONNEL

ALPHORE

Date d'édition du Barème 07/10/2025

Honoraires Maximum HT

Les honoraires sont à la charge exclusif de l'acquéreur / du preneur, sauf convention contraire.
En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicable reste celui du mandat principal.

HONORAIRES SUR LES CESSIONS DE MURS - FONDS DE COMMERCE - DROIT AU BAIL

Inférieur à 50 000 €	Forfait de 6 000 € HT
De 50 001 € à 125 000 €	Forfait de 10 000 € HT
De 125 001 € à 200 000 €	9 % du prix net vendeur
De 200 001 € à 400 000 €	8 % du prix net vendeur
De 400 001 € à 600 000 €	7 % du prix net vendeur
Dès 600 001 €	6 % du prix net vendeur

HONORAIRES DE LOCATION

LOYER ANNUEL	HONORAIRES A LA CHARGE DU PRENEUR
Inférieur à 10 000 € HT	Forfait de 3 000 € HT
Dès 10 001 € HT	30 % HT d'une année de loyer HTHC hors foncier
BAUX DEROGATOIRES	20 % du loyer de la période louée avec un forfait minimal à 2 000 € HT

EVALUATIONS IMMOBILIERES - CONSEILS

Honoraires de valorisation avec conseils : A partir de 1 000 € HT + frais éventuels